AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C2224
FR0010331421-FS0983

3 octobre 2016

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

INNATE PHARMA

(Euronext Paris)

Rectificatif à D&I 216C2140 du 22 septembre 2016

Par courrier reçu le 30 septembre 2016, la société de droit américain Perceptive Advisors, LLC (499 Park Avenue, Suite 2 502, New York, NY 10022, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a rectifié sa déclaration publiée dans D&I 216C2140 du 22 septembre 2016, en indiquant, que suite au franchissement en hausse des seuils de 5% du capital et des droits de vote, en date du 19 septembre 2016, elle détenait, pour le compte desdits fonds, 2 735 842 actions[1] INNATE PHARMA représentant autant de droits de vote, soit 5,08%[2] du capital et des droits de vote de cette société[3].

[1] Et non 2 704 860 actions.
[2] Et non 5,01%.
[3] Sur la base d'un capital composé de 53 895 654 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.